Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité Syndical
Séance du vendredi 16 octobre 2020

DCS09-2020

Le 16 octobre 2020, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 7 octobre 2020, s'est réuni, dans sa composition prévue à l'article 4-1.3 des statuts du pôle métropolitain, à l'Amphithéâtre du Musée des Beaux-Arts du Château de Caen, sur convocation adressée à ses membres par Monsieur Joël BRUNEAU, Président, qui préside la séance.

Nombre de délégués en exercice : 173
Quorum requis : 87
Présents : 132
Pouvoirs : 10
Votants : 142

Date de convocation : 07/10/2020

Election des Vice-Présidents

Étaient présents :

Communauté Urbaine d'Alençon : Mme Sophie DOUVRY, M. Joaquim PUEYO

Communauté Urbaine Caen la mer : Mme Geneviève ANGOT, Mme Léonie ANGOT-HASTAIN, M. Romain BAIL, M. Jean-Marie BERNARD, M. Jean BERT, Mme Florence BOULAY, M. Joël BRUNEAU, Mme Hélène BURGAT, M. Christian CHAUVOIS, Mme Sonia DE LA PROVOTE, M. Christian DELBRUEL, M. Fabrice DEROO, M. Gilles DETERVILLE, Mme Agnès DOLHEM, M. Xavier DUHAMEL, M. Sébastien FRANCOIS, Mme Maryse GENARD, M. Daniel GUERIN, M. Pascal JOUIN, M. Michel LAFONT, M. Laurent LAMY, M. Stéphane LE HELLEY, Mme Micheline LECHARTIER, M. Benoît LEREVEREND, M. Mickaël MARIE, M. Laurent MATA, M. Richard MAURY, M. Michel PATARD-LEGENDRE, M. Jean-Marc PHILIPPE, Mme Dorothée PITOIS, M. Thierry RENOUF, Mme Ghislaine RIBALTA, Mme Nathalie ROYE, M. Pierre SCHMIT, M. Pascal SERARD, Mme Béatrice TURBATTE, M. François DEGUSSEAU (délégué suppléant), M. Jean-Pierre LEFEBVRE (délégué suppléant), M. Yann PAGNY (délégué suppléant), M. POULAIN Jean-Paul (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Hervé BORDERIE, M. Michel DUMAINE, M. Yves GOASDOUE

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : Mme Catherine LEMONNIER, M. Olivier PJANIC, M. Jean-Paul RANCHIN, M. Hervé DESSEROUER (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Saint-Lô Agglo : M. Roland COURTEILLE, Mme Emmanuelle LEJEUNE, M. Fabrice LEMAZURIER, M. Laurent PIEN

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Yves ASSELINE, Mme Christèle CASTELEIN, M. Arnaud CATHERINE, M. Olivier DE BOURSETTY, M. Sébastien FAGNEN, M. Jean-Robert LAMARRE, M. Patrick LERENDU, Mme Anna PIC, Mme Véronique MARTIN MORVAN (déléguée suppléante), M. Jean-Pierre MAUQUEST (délégué suppléant)

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : M. François AUBEY, M. Sébastien LECLERC, Mme Clotilde VALTER, Mme Danièle VESQUE, M. Frédéric LEGOUVERNEUR (délégué suppléant), M. Jean-Paul SAINT-MARTIN (délégué suppléant)

Communauté de communes Terre d'Auge : Mme Florence COTHIER, M. Yves DESHAYES

Communauté de communes Intercom de la Vire au Noireau : M. Marc ANDREU SABATER, M. Marc GUILLAUMIN, M. Georges RAVENEL

Communauté de communes Bayeux Intercom : Mme Mélanie LEPOULTIER, M. Arnaud TANQUEREL

Communauté de communes Baie du Cotentin : M. Jean-Claude COLOMBEL, Mme Catherine KERVADEC

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

Communauté de communes Cingal – Suisse Normande : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Pierre BRISSET, M. Régis CROTEAU, M. Eric DELACRE, M. Olivier GUILLEMETTE, M. Bernard LEBLANC, M. Jacky LEHUGEUR, M. Didier MAZINGUE, M. Patrick MOREL

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Alexandre BERTY, M. Philippe CHANU, M. Nicolas DELAHAYE, M. Patrick DUBOIS, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : Mme Gisèle ALEXANDRE, M. David LAURENT, M. Michel VOISIN

Communauté de communes Domfront Tinchebray Interco : M. Bernard SOUL

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Annaïg LE JOSSIC, M. Philippe LETENNEUR, M. Michel PEYRE, Mme Claire ROUSSEAU

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. François VANNIER

Communauté de communes Pays de Falaise : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL, M. Hervé MAUNOURY, M. Jean-Philippe MESNIL

Communauté de communes Pays de Honfleur – Beuzeville : Mme Catherine FLEURY

Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon : M. Michel BANNIER, M. Gilbert DUVAL, M. Bernard ENAULT, M. Henri GIRARD, M. Alain GOBE, M. Remy GUILLEUX, M. Jean-Luc MOTTAIS, M. Hubert PICARD, Mme Martine PIERSIELA

Communauté de communes Val es Dunes : Mme Alexandra BOUTROIS, Mme Sophie DE GIBON, M. Laurent DECLERCK, M. Dominique DELIVET, Mme Régine ENEE, M. Claude FOUCHER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Eric MARGERIE, M. Patrice MARTIN, Mme Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL

Communauté de communes Villedieu Intercom : M. Freddy LAUBEL

Communauté de communes Isigny Omaha Intercom : M. Eric BARBANCHON, M. Patrick THOMINES

Conseil Départemental du Calvados : M. Patrick JEANNENEZ, M. Antoine CASINI (délégué suppléant)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Dominique GOUTTE (pouvoir à M. Joël BRUNEAU), M. Patrick LECAPLAIN (pouvoir à M. Pierre SCHMIT), M. Bruno PIQUET (pouvoir à M. Richard MAURY), M. Marc POTTIER (pouvoir à Mme Léonie ANGOT-HASTAIN)

Communauté d'Agglomération Mont St Michel – Normandie : M. David NICOLAS (pouvoir à Mme Catherine LEMONNIER)

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Benoît ARRIVE (pouvoir à M. Sébastien FAGNEN)

Communauté de Communes Cœur de Nacre : M. Jean-Luc GUINGOUAIN (pouvoir à M. Thierry LEFORT)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : M. Pierre MOURARET (pouvoir à M. François VANNIER)

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Charly VARIN (pouvoir à M. Freddy LAUBEL)

Conseil Départemental de l'Orne : Alain LAMBERT (pouvoir à M. Patrick JEANNENEZ)

Etaient excusés :

Communauté Urbaine Caen la mer : M. Nicolas JOYAU, M. Xavier LE COUTOUR, M. Aristide OLIVIER

Communauté d'Agglomération Flers-Agglo : M. Omar AYAD

Communauté d'Agglomération Mont-St-Michel – Normandie : Mme Angélique FERREIRA, M. Benoît RABEL

Communauté d'Agglomération Le Cotentin : M. Jacques COQUELIN, Mme Manuela MAHIER, M. David MARGUERITTE, M. Gilbert LEPOITTEVIN (délégué suppléant)

DCS09-2020 : Election des Vice-Présidents

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

Communauté d'Agglomération Lisieux Normandie : Mme Angélique PERINI, M. Dany TARGAT

Communauté de Communes Coutances Mer et Bocage : M. Eric DE LAFORCADE

Communauté de Communes Domfront Tinchebray Interco : Mme Josette PORQUET, M. Maxime GUILMIN (membre suppléant), M. Serge COSTARD (membre suppléant)

Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Mme Marie-Mathilde LEZAN (déléguée suppléante)

Communauté de Communes Normandie Cabourg Pays d'Auge : Mme Sophie GAUGAIN

Communauté de Communes Val es Dunes : Mme Ann BAUGAS

Communauté de Communes Villedieu Intercom : M. Nicolas GUILLAUME (délégué suppléant), M. Patrick ORANGE (délégué suppléant)

Conseil Départemental de la Manche : M. Philippe BAS, M. Marc LEFEBVRE

Conseil Départemental du Calvados : M. Hubert COURSEAUX

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

Election des Vice-Présidents

Exposé :

Le Président rappelle les dispositions de l'article 4-2 des statuts :

« Article 4-2 - modalités de vote :

Conformément aux dispositions de l'article L.5212-16 du Code général des collectivités territoriales, tous les délégués titulaires prennent part au vote pour les affaires présentant un intérêt commun à tous les membres et notamment pour l'élection du président et des membres du bureau, le vote du budget, l'approbation du compte administratif et les décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat ; dans le cas contraire, ne prennent part au vote que les délégués titulaires représentant tous les membres concernés par l'affaire mise en délibération.

Dans l'hypothèse où un département ou une région adhère au pôle métropolitain, les modalités de vote se feront à main levée sauf demande de vote à bulletin secret d'au moins un tiers des délégués présents.

Le président prend part à tous les votes sauf en cas d'application des articles L. 2121-14 et L. 2131-11 du code général des collectivités territoriales.

Les délégués suppléants sont appelés à siéger au comité avec voix délibérative en cas d'empêchement de délégués titulaires. En cas d'empêchement de délégués titulaires et de tout délégué suppléant au sein de la liste concernée, pouvoir peut être donné à un autre délégué. Chaque délégué ne peut être détenteur que d'un seul pouvoir. »

Ainsi que celles de l'article 5 :

« Article 5 – Bureau

Afin de constituer le Bureau, le Comité syndical élit parmi ses membres le Président, puis les Vice-Présidents dont il fixe le nombre et les membres. Le Bureau est composé selon les principes suivants :

Pour les affaires portant sur les actions métropolitaines dites de réseau citées au 2.1:
Chaque EPCI ou collectivité territoriale membre est représenté par la moitié de ses délégués titulaires définis au 4-1.1 au Comité syndical; en cas de nombre impair, sera retenu l'unité immédiatement supérieure

Pour les affaires portant sur les contractualisations et Actions spécifiques, et SCoT des EPCI socle citée au 2.2 et 2.3, la composition fixée précédemment est complétée comme suit :
- *EPCI de plus de 100 000 habitants : 9 membres par EPCI ;*
- *EPCI de plus de 20 000 habitants : 4 membres par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 20 001 habitants et de plus de 14 000 habitants : 2 membres par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 14 001 habitants et de plus de 10 000 habitants : 1 membre par EPCI ;*
- *EPCI de moins de 10 001 habitants : 0 membre.*

Pour les affaires d'intérêt commun, la composition du bureau est celle portant sur les affaires du Réseau et des EPCI socle. »

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

Vu la délibération de ce jour fixant à 27 le nombre de Vice-Président,

Proposition :

Sont proposés par leurs EPCI respectifs et sont candidats :

- 1er Vice-Président : Thierry LEFORT (au titre du SCoT)
- 2ème Vice-Président : Béatrice TURBATTE (au titre du Réseau)
- 3ème Vice-Président : David MARGUERITTE
- 4ème Vice-Président : David NICOLAS
- 5ème Vice-Président : Fabrice LEMAZURIER
- 6ème Vice-Président : François AUBEY
- 7ème Vice-Président : Joaquim PUEYO
- 8ème Vice-Président : Michel VOISIN
- 9ème Vice-Président : Yves GOASDOUE
- 10ème Vice-Président : Michel PEYRE
- 11ème Vice-Président : Marc ANDREU SABATER
- 12ème Vice-Président : Hubert COURSEAUX
- 13ème Vice-Président : Alain LAMBERT
- 14ème Vice-Président : *(CD50)*
- 15ème Vice-Président : Sophie GAUGAIN
- 16ème Vice-Président : Mélanie LEPOULTIER
- 17ème Vice-Président : Catherine FLEURY
- 18ème Vice-Président : Patrick THOMINES
- 19ème Vice-Président : Philippe CHANU
- 20ème Vice-Président : Jean-Philippe MESNIL
- 21ème Vice-Président : Hubert PICARD
- 22ème Vice-Président : Jean-Claude COLOMBEL
- 23ème Vice-Président : Jacky LEHUGEUR
- 24ème Vice-Président : Yves DESHAYES
- 25ème Vice-Président : Philippe PESQUEREL
- 26ème Vice-Président : Bernard SOUL
- 27ème Vice-Président : Charly VARIN

Vote :

Il est procédé à l'élection des Vice-Présidents. Pour cela, il est proposé de procéder à un vote à main levée, en l'absence de demande de vote à bulletin secret par au moins un tiers des délégués présents.

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

1er Vice-Président : M. Thierry LEFORT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

2ème Vice-Président : Mme Béatrice TURBATTE est éluE à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

3ème Vice-Président : M. David MARGUERITTE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

4ème Vice-Président : M. David NICOLAS est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

5ème Vice-Président : M. Fabrice LEMAZURIER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

6ème Vice-Président : M. François AUBEY est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

7ème Vice-Président : M. Joaquim PUEYO est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

8ème Vice-Président : M. Michel VOISIN est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

9ème Vice-Président : M. Yves GOASDOUE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

10ème Vice-Président : M. Michel PEYRE est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

11ème Vice-Président : M. Marc ANDREU SABATER est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

12ème Vice-Président : M. Hubert COURSEAUX est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

13ème Vice-Président : M. Alain LAMBERT est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

14ème Vice-Présidente : Mme Sophie GAUGAIN est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

15ème Vice-Présidente : Mme Mélanie LEPOULTIER est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

16ème Vice-Présidente : Mme Catherine FLEURY est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

17ème Vice-Président : M. Patrick THOMINES est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

18ème Vice-Président : M. Philippe CHANU est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE

19ème Vice-Président : M. Jean-Philippe MESNIL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

20ème Vice-Président : M. Hubert PICARD est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

21ème Vice-Président : M. Jean-Claude COLOMBEL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

22ème Vice-Président : M. Jacky LEHUGEUR est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

23ème Vice-Président : M. Yves DESHAYES est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

24ème Vice-Président : M. Philippe PESQUEREL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

25ème Vice-Président : M. Bernard SOUL est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

26ème Vice-Président : M. Charly VARIN est élu à l'unanimité des membres présents ou représentés
Abstentions : 0 – Votes contre : 0 – Votes pour : 142

Enfin, un exemplaire du procès-verbal de séance est envoyé, dès sa signature, pour transmission, au Préfet. Le Préfet en constate la réception sur un registre et en donne récépissé (article R. 118 du code électoral).

Contentieux de l'élection des Présidents et Vice-Présidents
Il est identique à celui de l'élection du maire et des adjoints.
S'agissant d'un contentieux électoral, seuls le préfet, les candidats ou tout électeur d'une commune membre d'un EPCI sont recevables à former une protestation contre l'élection du Président ou du Vice-Président.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Joël BRUNEAU

PÔLE MÉTROPOLITAIN CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE

Envoyé en préfecture le 27/10/2020
Reçu en préfecture le 27/10/2020
Affiché le
ID : 014-251403184-20201016-DCS09_2020-DE